

Formation Le syndic et la gestion de la copropriété depuis la loi Alur en 1 journée

Le 20/09/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les nouvelles obligations du syndic
- Identifier et prévenir les risques liés à la copropriété
- Sécuriser et assurer les missions du syndic

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes

Cadre Législatif et Réglementaire :

- Présentation de la loi Alur : objectifs et principales dispositions.
- Évolutions législatives récentes impactant la gestion de la copropriété.

Nouvelles Obligations du Syndic :

- Tenue du registre des copropriétés, fonds de travaux obligatoire, compte bancaire séparé.
- Transparence financière et mise en concurrence des fournisseurs.

Gestion des Risques en Copropriété :

- Identification des principaux risques (juridiques, financiers, techniques).
- Mesures préventives et outils de gestion des risques.

Sécurisation des Missions du Syndic :

- Bonnes pratiques dans la gestion quotidienne et lors des assemblées générales.
- Gestion des travaux et des urgences : rôles et responsabilités.

Ateliers Pratiques et Études de Cas :

- Analyse de cas réels de gestion de copropriété post-loi Alur.
- Mises en situation : résolution de problématiques spécifiques liées aux nouvelles obligations et à la gestion des risques.

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382



PUBLIC VISE

Agent immobilier, Agent commercial indépendant, Dirigeant d'agence ou de réseau

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

7 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Moyens et supports pédagogiques :

- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382